

Bulletin d'histoire politique

Histoire et Société : quel a été le rôle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française ?

Micheline Dumont



Volume 6, numéro 2, hiver 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063652ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063652ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumont, M. (1998). Histoire et Société : quel a été le rôle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française ? *Bulletin d'histoire politique*, 6(2), 90–114.
<https://doi.org/10.7202/1063652ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

À l'occasion de son 50^e anniversaire (1947-1997)
**Histoire et Société : quel a été le rôle
de l'Institut d'histoire de
l'Amérique française ?**

•••

Micheline Dumont

Université de Sherbrooke, ex-présidente de l'I.H.A.F.

Plus d'un siècle et demi après le mot de Durham, l'histoire (1), celle qui s'est construite au Québec dans les cabinets d'amateurs éclairés durant un siècle et dans les universités et les revues savantes depuis un demi-siècle; celle qui donne lieu à tant d'interprétations divergentes et successives; celle qui s'enseigne, selon des méthodes et des directives pédagogiques qui évoluent également; celle qui se célèbre, au gré des anniversaires, des fêtes nationales et de la mémoire officielle; celle qui se visite, dans les musées, les parcs et les lieux historiques; celle qui se consomme à travers la production littéraire et médiatique; celle qui rassemble des milliers d'amateurs dans les sociétés d'histoire et de généalogie; l'histoire donc ne saurait être appréhendée exclusivement par l'une ou l'autre de ces courroies de transmission. Il faut accepter de les considérer toutes pour bien comprendre la subtile interaction qui s'établit entre chacune d'elles et dans la société. Il faut également tenter de les situer dans l'évolution de la conjoncture nationale elle-même, quel que soit le sens que l'on donne à cette expression.

Toutefois, si l'évolution de la production historiographique est assez bien connue (2), de même que celle de l'enseignement de l'histoire dans les écoles et les collèges (3), on connaît moins bien les manifestations des autres courants, et surtout les interactions qui les unissent ou les opposent. Quelle est l'image de l'histoire qui se dégage de l'enseignement scolaire mais aussi de tous ces musées, parcs, romans, téléseries et autres parcours patrimoniaux? Nous ne connaissons pas vraiment le niveau des connaissances historiques de la population, et on se contente habituellement d'informations impressionnistes sans aucune valeur scientifique pour porter des jugements sur cette

situation. Les travaux de Jocelyn Létourneau sont les seuls, à ma connaissance, qui examinent, avec des corpus très limités, les données de cette question (4).

On le sait, au Québec comme dans les autres nations, l'histoire constitue la première discipline intellectuelle qui a exercé son magistère dans la construction de l'identité nationale. Instrument de combat et de foi nationale à l'époque de Garneau, responsable ensuite de la grande alliance entre la foi et la langue au tournant du siècle, l'histoire est inséparable des conceptions politiques et idéologiques qui ont marqué l'évolution de notre collectivité, c'est un truisme de l'affirmer. Une sorte d'évidence aussi de constater l'influence de Lionel Groulx durant des décennies, à l'oeuvre sur tous les fronts de l'activité historique: professeur de collège et d'université, promoteur des gloires et des lieux historiques, auteur de romans historiques, journaliste engagé dissimulé sous de multiples pseudonymes, écrivain prolifique, conférencier et polémiste recherché, fondateur, il y a cinquante ans, du premier institut de recherche scientifique en histoire, l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE.

Or, depuis un demi-siècle, bien des transformations se sont produites dans le champ de l'histoire. Les conditions méthodologiques de la recherche historique, au Québec, se sont alignées sur les pratiques les plus récentes et les objets de recherche se sont démultipliés. D'autres disciplines sont venues joindre leur voix à l'entreprise de définir la nation. Les moyens de communication ont été profondément transformés et diversifiés et les discussions se sont ouvertes autour de paradigmes nouveaux. Et dans ce processus, tous les médias historiques ont été modifiés. L'ordinateur a fait une entrée remarquée dans l'arsenal des moyens d'investigation. On ne va plus visiter les musées comme naguère. La gérance de la mémoire collective a donné lieu à de colossales entreprises de restauration monumentales, où chaque pallier de gouvernement investit des millions. «Le patrimoine, de concept incarnant une certaine expression nationaliste, devient tout simplement un objet de consommation parmi d'autres (5)», affirme Luc Noppen. La vogue du roman historique, qui s'était amenuisée de 1930 à 1970, a été relancée à partir des années 1980 (6). Mais il y a plus. Car à la radio, entre 1930 et 1970, pas moins de 25 séries historiques ont été produites, dont *Le Ciel par-dessus les toits*, (1947-1955), de Guy Dufresne et *Les visages de l'amour*, (1955-1970), de Charlotte Savary (7), et depuis 1970, de nombreuses séries ont proposé des entrevues à caractère historique. Sans oublier la vogue des téléseries à saveur historique: sur quinze sommets d'écoute de téléromans, entre 1962 et juin 1995, six sont des émissions à caractère historique (8).

Et paradoxalement, depuis vingt-cinq ans, les jeunes générations semblent frappées d'amnésie historique, et un mythe tenace circule toujours, à l'effet que l'histoire ne serait plus enseignée dans les écoles. La réalité, on s'en doute, est moins dramatique puisque l'examen des faits oblige de reconnaître que l'enseignement de l'histoire a été optionnel à l'école secondaire de 1968 à 1975, et qu'il est obligatoire à deux niveaux du secondaire depuis 1978 (9). Il est trop tôt encore pour évaluer la portée concrète de la récente «Réforme Marois» concernant l'enseignement de l'histoire.

À l'occasion de son cinquantenaire, il pourrait être intéressant de situer l'action de l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE dans tout ce processus collectif et dans la nouvelle conjoncture du présent. On peut se demander notamment si cet organisme s'est situé à la marge ou au centre de toutes les transformations qui viennent de se produire? On peut également se demander si l'IHAF a contribué à modifier la fonction de l'histoire dans la société. Après avoir rapidement rappelé la création de l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE, je voudrais tenter de répondre à ces questions en examinant quelques aspects de la tradition IHAF.

1. Création de l'IHAF par Lionel Groulx

C'est en juin 1946 que Lionel Groulx annonce publiquement son intention de mettre sur pied un INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. À cette lointaine époque, l'INSTITUT vient proposer un lieu d'échanges et de débats à ceux et celles qui espèrent développer une histoire scientifique au Québec. Dès le début, Groulx met sur pied plusieurs activités: publication d'une revue savante trimestrielle; organisation de cours publics; publication d'ouvrages scientifiques; rassemblement des principales sociétés d'histoire, à titre de sections de l'IHAF; concertation de la recherche; réunions annuelles où sont présentés les rapports des sections et des résultats de travaux de recherche. La préoccupation scientifique est hautement affirmée dans le texte de présentation du premier numéro de la revue:

Pendant un an ou deux, des spécialistes y écriront, à tour de rôle, un chapitre de méthode historique, plus spécialement destiné à l'étudiant ou au chercheur canadiens. Nous voulons, par là, rétablir dans les esprits la vraie notion de l'histoire, en faire connaître les lois et l'austère discipline. [...] Écrites par des spécialistes, ces recensions ne pourront que relever, croyons-nous, la critique historique chez nous, et par là même, le niveau des ouvrages d'histoire (10).

Le nom «Amérique française» n'est pas inédit car il a servi quelque fois dans le champ littéraire: une anthologie de poésie en 1928 (11) et une revue littéraire, *Amérique française*, publiée à Montréal à partir de 1941 (12). Mais en histoire, le concept d'«Amérique française» est nouveau et sert de point d'ancrage à la recherche sur la présence française en Amérique. Le fondateur devient éloquent:

L'histoire du Canada, et surtout du Canada français, dépasse les frontières canadiennes d'aujourd'hui. Presque les trois-quarts de l'Amérique du nord portent des empreintes françaises. La France aura été l'une des puissances colonisatrices de cette partie du continent. Elle s'installe même, et fortement, aux Antilles. Et, entre chacune de ses colonies d'outre-Atlantique, des relations économiques et autres se nouèrent. Il y eut donc, un temps, et dans le sens précis du mot, une Amérique française. Et voilà qui constitue, (...) un bloc historique à part, bien caractéristique (13).

L'institut ne veut pas «faire double emploi avec aucune société historique au Canada ni marcher sur les brisées d'aucune», et n'entend pas «se restreindre à rien de régional, ni même au domaine de l'histoire canadienne, au sens le plus large du mot (14)». La *Revue d'histoire de l'Amérique française* devient ainsi une des plus anciennes revues savantes de notre collectivité, si on excepte les trois secteurs traditionnels de l'université québécoise: la théologie, le droit et la médecine (15).

Lionel Groulx s'entoure d'une équipe d'historiens, professionnels et amateurs qu'il connaît personnellement (16). Mais ce sont deux jeunes diplômés en histoire qui n'ont pas trente ans, Guy Frégault et Maurice Séguin, qui font partie de l'équipe de direction. À partir de 1960, la *Revue* devient le lieu de publication privilégié des jeunes diplômés en histoire du Québec.

Au bout de vingt ans, on le verra dans les pages suivantes, l'entreprise semble bien assurée. Mais le fondateur est devenu un vieillard. Il a voulu passer la main en 1966. «J'avais soigneusement préparé ma démission. Je m'étais même trouvé un successeur qui m'aurait fait oublier et qui aurait pu donner à l'oeuvre le stimulant qu'il lui faut en ce nouvel essor qu'elle [la revue] connaît. (...) On prit peur. Une opposition s'organisa; mon collègue Guy Frégault est le premier à me blâmer de ce projet de démission. (...) Il me fallut céder à la pression» (17). À la mort de Lionel Groulx, en mai 1967,

la relève est certes assurée, et ce d'autant plus que l'éducation supérieure traverse une phase d'expansion colossale avec la création du réseau de l'Université du Québec. Mais en 1967, cela signifie surtout que des représentants de la révolution tranquille piaffent dans l'antichambre de l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. La moyenne d'âge de plusieurs membres du conseil d'administration leur semble dangereusement élevée: sept d'entre eux sont nés avant la première guerre mondiale! Une transition inévitable va se produire car la fondation reposait toute entière sur le fondateur.

2. Des «Lettres patentes» de 1947 à la «Charte» de 1970

Plusieurs modifications à caractère administratif se produisent durant la transition qui suit la mort du fondateur, et il est intéressant de les examiner et d'en évaluer la portée. L'IHAF se dote, dès la fondation, de «Lettres patentes» fédérales selon la «Loi des compagnies de 1934». Le fondateur n'explique nulle part pourquoi il a choisi d'enregistrer son organisme à Ottawa, plutôt qu'à Québec où les derniers amendements à la loi des compagnies dataient de 1920 (18). Les fins et moyens de l'Institut sont très nombreux, pas moins de treize: neuf concernant les activités «scientifiques» et quatre, les opérations financières autorisées pour les permettre. L'IHAF est doté de «sections», qui sont les sociétés d'histoire locales. Mais un des premiers gestes du second président, Guy Frégault, est de «renoncer à [la] charte fédérale» et d'obtenir «une Charte québécoise du Ministère des institutions financières, compagnies et coopératives» (19). La vieille «Loi des compagnies de 1920» avait été rénovée en 1964 (20), et offrait donc un caractère juridique plus sûr, mais on peut aussi faire l'hypothèse d'une décision à caractère politique, qui rattache plus fermement l'Institut à un gouvernement national. La principale transformation concerne le membership qui sera dorénavant individuel: on abandonne le fonctionnement par «sections».

Le premier conseil d'administration avait été marqué par la stabilité: dix personnes y ont siégé durant vingt ans et le bureau de direction n'avait pas été modifié. Durant les deux premières décennies, l'IHAF est étroitement lié à son fondateur, et on ne trouve pas trace d'initiatives venues des autres membres du conseil d'administration. Lionel Groulx dirige la revue, écrit des dizaines de comptes-rendus, organise les réunions annuelles et les cours publics, préside le Bureau de direction, négocie les dons qui lui permettent de financer les activités, multiplie les échanges avec des correspondants du monde entier, et orchestre les relations avec les diverses sections que représentent les Sociétés d'histoire locales ou régionales qui forment l'assise du nouvel organisme. Nous y reviendrons.

La nouvelle conjoncture interne, après 1970, (nouveau membership: les nombreux professeurs et diplômés des universités, et nouvelle constitution) modifie le fonctionnement de l'IHAF qui évolue vers une gestion plus collégiale et plus démocratique. Les membres du Bureau de direction sont élus, et celui-ci se transforme bientôt en Exécutif de quatre personnes (21). À partir de 1970, on met sur pied un comité de rédaction pour la revue (22), et les responsabilités de la direction de la revue sont modifiées à plusieurs reprises par la suite. Enfin, on adopte la formule des comités, «Comité de la recherche et des affaires professionnelles», «Comité des archives», «Comité du congrès», «Comité de candidatures», «Comité des Prix», et de nombreux comités ad hoc, pour voir à l'exécution de nombreuses tâches. Jusqu'en 1985, les nouveaux membres doivent être agréés par l'Exécutif: on vérifie ainsi peut-être le capital universitaire des nouveaux venus (23).

Pas moins de 69 personnes ont exercé des responsabilités au nouveau conseil d'administration; treize seulement sont demeurées en poste plus de six années. Ce nombre est encore plus considérable si on ajoute les personnes qui ont oeuvré au comité de rédaction de la revue, à l'organisation des congrès et au fonctionnement des divers comités. On y retrouve des professeurs et des professeures de pratiquement toutes les universités québécoises, de quelques universités de l'Ontario, parfois aussi quelques professionnels des disciplines voisines de l'histoire. Ainsi se trouve affirmée la volonté manifeste de faire de l'IHAF un organisme qui s'adresse à l'ensemble du Canada français. Ce modèle est demeuré inchangé durant trente ans. Il confirme le statut universitaire de la majorité de ses membres de l'IHAF et en détermine ainsi la sphère d'influence. Après une période de transition qui a duré une décennie, l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE est devenu un pôle central de la recherche universitaire en histoire (24).

3. Les sociétés d'histoire

Au moment de la fondation, l'idée de regrouper des sociétés d'histoire semble au centre de la stratégie groulxienne, et on le comprend: c'est au sein de ces associations que les historiens, amateurs ou professionnels, sont regroupés au milieu des années 1940. Leurs objectifs sont précisés: «Reprendre à pied d'oeuvre, selon toutes les exigences de la méthode historique, l'histoire de sa région, en vue d'en établir une histoire organique, tout en marquant les points d'incidence ou de contact avec l'histoire générale de l'Amérique française et les influences réciproques entre le tout et la partie (25)». Les rencontres annuelles de 1949, 1950 et 1951, sont largement consacrées à des exposés de méthodologie historique. On remar-

que la volonté du fondateur de recruter des sociétés historiques à travers la diaspora de la francophonie nord-américaine. Mais le gros des troupes provient du Québec.

Chaque année, à la réunion annuelle, les sections présentent leurs rapports d'activités, et annoncent leurs publications, bulletins de liaison, enquêtes, célébrations patriotiques et anniversaires. Toutes ne manifestent pas le même zèle, mais les premières venues sont les plus actives. «Ce qu'il faut souligner, écrit Groulx en 1954, c'est l'effort en chacune d'elles, pour améliorer leurs méthode de travail, faire la chasse aux documents, constituer d'importants dépôts d'archives. Chacune collabore ainsi au développement et au progrès de l'institut (26)». Mais il souligne aussi, dans le même paragraphe, l'«autonomie la plus parfaite possible», des organismes de toute sorte, illustrant ainsi le caractère paradoxal du membership de sociétés autonomes. La liste des sociétés affiliées est publiée en page 2 de couverture de la revue jusqu'en 1971.

À partir de 1961 toutefois, leur présence est moins visible dans la chronique «*Vie de l'institut*», car dans les rencontres annuelles, le temps qu'on leur accorde est de plus en plus bref. Aussi faut-il signaler qu'en 1965, un nouveau regroupement de société d'histoire voit le jour: la FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE. La Fédération a été créée à l'instigation de Me Rodolphe Fournier, qui venait de procéder à l'établissement de la FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE. Les sociétés historiques ont rapidement joint la nouvelle Fédération qui rencontrait mieux leurs objectifs (27). Au fond, le fondateur n'avait pas vu venir la vague d'enthousiasme qui frappait alors les sociétés d'histoire, lesquelles ne trouvaient plus à l'IHAF les moyens d'action qui leur convenaient. À l'assemblée générale de 1970, on décide de former un comité pour examiner les rapports avec les sociétés d'histoire (28). Ce n'est qu'en 1978 toutefois, que l'assemblée générale décide «de ne pas poursuivre cette politique de sociétés affiliées» (29). La collaboration avait duré trente ans et on peut penser que son interruption révèle deux mouvements: celui de la volonté des membres de l'IHAF de se situer plus fermement dans le créneau de la recherche universitaire; celui des sociétés d'histoire elles-mêmes de se doter d'une structure autonome. Par contre, le rayonnement populaire de l'Institut s'en est trouvé affecté. Car la nouvelle Fédération a mené le projet de Groulx beaucoup plus loin: elle regroupe aujourd'hui plus de 144 sociétés d'histoire en provenance de tout le territoire nord-américain, regroupe plus de 28,000 personnes, organise un congrès annuel, assure deux publications régulières et édite à l'occasion des actes de colloque (30).

Que les deux organismes poursuivent des objectifs distincts, cela est évident. Aurait-il pu être possible à l'IHAF de maintenir les deux créneaux? Sans se concurrencer, ils auraient pu développer leurs activités respectives, mais également collaborer sur certains dossiers. La présence sociale et populaire de l'IHAF a vraisemblablement été diminuée par cette décision. Il est certain que l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE n'est plus connu de la très grande majorité de sociétés d'histoire.

5. Les activités scientifiques

L'intention de Lionel Groulx, de documenter l'histoire l'Amérique française, se traduit dès le départ par une volonté de pénétrer dans la diaspora américaine d'origine française. De là la stratégie de se rattacher aux multiples sociétés historiques. Mais il y a plus. Le fondateur tient aussi à doter sa revue de membres correspondants recrutés à l'étranger. Ces membres viennent surtout du Québec, et on sent que Groulx a tenu à obtenir l'adhésion des historiens, folkloristes, anthropologues et autres annalistes de réputation au Québec. Mais c'est le caractère international qui frappe: treize viennent aussi des États-Unis, sept de la France, six des autres provinces canadiennes et un d'Haïti. Quelques uns collaborent à la revue, mais leur existence atteste surtout de la volonté de rayonnement international de Groulx. On peut penser également que c'est leur présence qui a permis le rayonnement international de la revue. Tout au long de sa vie, Groulx s'est d'ailleurs préoccupé de signaler la présence de «sa» revue dans les bibliothèques étrangères, et il retranscrit fidèlement toutes les félicitations qu'on lui fait parvenir de l'étranger.

La liste des membres correspondants étrangers est publiée en page 2 de couverture jusqu'en 1970. La disparition n'est toutefois pas commentée explicitement dans la revue. On peut penser que la mort de Groulx a rendu caduque cette liste qui était davantage rattachée au fondateur qu'à la revue elle-même. Malgré tout, la pratique de membres étrangers est répandue dans les revues savantes, et on peut se demander pourquoi les responsables de la revue n'ont pas pensé rajeunir et transformer la liste de leurs membres correspondants. L'IHAF aurait pu ainsi renforcer sa réputation dans la francophonie ou l'Amérique française.

Il ne saurait être question, dans le cadre de cet article, d'examiner le contenu rédactionnel de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. La revue a mérité rapidement ses lettres de noblesse, et sa réputation s'est maintenue dans le

panorama des revues savantes. On doit cependant noter un rétrécissement de l'objet «Amérique française», comme une peau de chagrin, au cours des décennies. Le tableau suivant en fait foi:

L'AMÉRIQUE FRANÇAISE DANS LA RHAF:
AIRE COUVERTE
PAR LES ARTICLES ET LES NOTES DE RECHERCHE

Aire couverte	Nos	Nos	Nos	Nos	Nos
	1-8 ¹	9-16 ¹	17-25 ¹	26-35 ²	36-45 ³
Québec	27,6%	21,4%	49,2%	78,1%	83%
Canada en général	35,1%	46,4%	26,7%	11,5%	3,5%
Prov. Atlantiques	3,8%	4,7%	0	1,2%	0,7%
Ontario/Ouest	2,7%	0,5%	2,7%	1,5%	2,8%
U.S.A.	2,2%	4,7%	0	0,5%	2,1%
Amérique du Nord	7%	3,6%	3,7%	2,6%	1,4%
Antilles	7,6%	3,1%	1,6%	0,5%	0,7%
France	7%	12,5%	13,7%	3,1%	5,6%
Ne s'applique pas	7%	3,1%	2,7%	2,8%	3,5%

Sources:

1: F. Harvey et P.-A. Linteau, «L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1947-1972, aperçus quantitatifs», dans RHAF, vol. 26. no 2, sept. 1972, p. 163-184.

2. J.-P. Coupal, «Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*», dans RHAF, vol. 36, no 4, mars 1983, p. 553-568.

3. Calculs de l'auteure à partir des index annuels.

On peut donc se demander pourquoi les spécialistes de la Louisiane, de l'Illinois, des régions franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre, de l'Acadie, et en général de la diaspora «canadienne-française» ne choisissent

pas la *Revue d'histoire de l'Amérique française* pour publier leurs recherches. Ainsi, il est malgré tout significatif que le dernier rapport d'évaluation reçu d'un organisme subventionnaire suggère de renforcer l'aspect «Amérique française» dans le choix des articles (31). Il reste que la *Revue d'histoire de l'Amérique française* demeure le principal fleuron de l'INSTITUT. Publiée sans interruption depuis cinquante ans, elle peut se flatter, on l'a vu plus haut, d'être une des plus anciennes revues savantes disciplinaires québécoises. Dès la fin des années 1960, la revue se dote d'instruments de travail vite devenus indispensables: une bibliographie (1967), une chronique de la recherche (1970) et une chronique d'archives (1975). La RHAF se classe toujours très bien au palmarès des revues savantes québécoises ou canadiennes. Déjà, en 1972, Paul-André Linteau et Fernand Harvey avaient procédé à l'examen du premier quart de siècle de publication et ils avaient noté la laïcisation et la professionnalisation progressives des collaborateurs. Ils avaient conclu:

Jusqu'au début des années 1960, la *Revue* semble avoir présenté une certaine cohérence idéologique centrée sur le nationalisme traditionnel et religieux. La présence de Lionel Groulx à la direction pendant une vingtaine d'années n'est sans doute pas étrangère à cette situation, mais elle n'explique pas tout. À notre avis, les transformations constatées au cours des dernières années tiennent avant tout à l'accélération du changement social et à la montée des nouvelles générations d'historiens (32).

Dix ans plus tard, Jean-Paul Coupal poursuivait l'analyse pour la décennie suivante et ajoutait:

Les rapports entre la *Revue* et la société québécoise sont constants. Les préoccupations des différents collaborateurs reflètent les mouvements de force de la société québécoise actuelle tant par les choix des objets d'étude que par les problématiques qu'ils se posent et qui rejoignent les interrogations de la société. De plus, les collaborateurs de la *Revue* subissent l'influence des tendances historiographiques générales. Les historiens universitaires sont plus au fait des courants de pensée, des méthodes nouvelles et des outils que la technologie met à leur disposition, de même que les échanges inter-universitaires qui déboucheront éventuellement sur une collaboration internationale plus étroite. La *Revue* est devenue un centre de débats et d'échanges où les intérêts ne cessent de se diversifier. Mais en faisant ainsi, la *Revue* se ferme un auditoire plus vaste formé d'amateurs et de membres de sociétés historiques locales qui constituaient, à l'origine, le premier public visé par le fondateur.[...] La *Revue*

s'adresse exclusivement à un public universitaire, de professionnels, de spécialistes (33).

Certes, on comprend que les nouveaux praticiens de l'histoire se soient situés en rupture avec leurs prédécesseurs, tenants de la tradition de l'histoire littéraire, pour affirmer leur scientificité. Par ailleurs, on n'a pour ainsi dire jamais publié d'article qui réfère de manière spécifique aux multiples manifestations de l'activité historienne ou tout simplement à la fonction sociale de l'histoire. Dans le même ordre d'idées, la section des comptes-rendus ignore, de manière habituelle, les productions historiennes qui ne relèvent pas de la discipline historique elle-même. Par le fait même, il est malaisé de connaître l'opinion sérieuse d'historiens patentés sur des expositions, des films, des séries télévisées, voire des romans. Pourtant, des problèmes réels, d'heuristique, de critique, d'herméneutique sont posés par ce type de production et ils sont rarement exposés et discutés publiquement. Il y a là une fonction pédagogique évidente qui n'est pas exercée.

J'ajouterais qu'il faut mettre la revue dans les mains des étudiants et des étudiantes de premier cycle pour observer leur désarroi. La revue ne ressemble à rien qui leur soit familier, à ce qu'ils croient être l'histoire. Les thèmes, les titres, les concepts, tout leur semble étonnant. Le fichier des abonnés se remplit à chaque année de nouveaux membres qui ne renouvellent pas leur abonnement: ce sont justement les étudiants en histoire qui ont du mal à se mettre la revue sous la dent. Mal nécessaire, sans doute. «Les revues savantes servent à exposer des résultats de recherche, à avancer des hypothèses, à démontrer ou à infirmer des théories. On y écrit non pas pour «M. Tout-le-Monde», en effet, mais pour les pairs. [Ces revues] ont comme premier objectif de faire avancer la science, non pas de la vulgariser; partout dans le monde on trouve normal que ces revues qui traitent de sujets ultra-spécialisés (34)». C'est une chose entendue. Mais rien n'empêcherait d'inclure dans la revue une section moins «scientifique» qui aborderait des questions d'intérêt plus général.

Les congrès représentent la seconde activité principale de l'INSTITUT. À l'époque de Groulx, les «congrès» étaient plutôt des rencontres annuelles où des amis du fondateur venaient livrer le contenu d'un article avant sa publication et où les sociétés d'histoire venaient faire rapport de leurs activités. Longtemps tenues au printemps, les réunions annuelles se transforment progressivement en colloques thématiques, durant la période de transition, et sont déplacés à l'automne, en 1974. Depuis 1977, ils proposent un thème aux congressistes (35). L'expression *Amérique française* s'y retrouve sept fois,

attestant une fidélité exemplaire à l'intention originelle. La place accordée aux étudiantes et aux étudiants, dans ces événements, assure une vigoureuse courroie de transmission entre les générations. De mémorables débats ont eu lieu à cette manifestation annuelle, mais il y en a malheureusement peu de traces dans la revue, à part quelques numéros thématiques (36). La remise des prix annuels, depuis 1978, permet un certain rayonnement des ouvrages importants qui se publient.

Le fondateur avait également mis à son agenda l'objectif de publier des ouvrages scientifiques. Mais dix ans à peine après la fondation de l'IHAF, Marcel Trudel notait que ce volet était un échec (37). Il était sans doute normal que cet objectif soit assuré davantage par des professionnels de l'édition. D'ailleurs, ce sont le plus souvent des membres de l'IHAF qui ont assuré le développement de collections historiques, dans de nombreuses maisons d'édition. Lionel Groulx avait également voulu organiser des cours publics, et quelques uns eurent effectivement lieu à la fin des années 1940. Mais la création des Instituts d'histoire de Montréal et de Laval, en 1947, a vite rendu cette initiative moins pertinente.

Les activités scientifiques de l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE ne constituent pas l'ensemble de la production historique québécoise, cela va sans dire. Mais elles demeurent un incontournable et important corpus de réalisations, dans le créneau de la recherche universitaire. Elles ont surtout permis à l'ensemble des historiens et des historiennes de bénéficier d'un lieu autonome de rassemblement, parmi le réseau universitaire des départements d'histoire.

On aurait tort, toutefois, de penser que l'IHAF ne vit que dans sa tour d'ivoire. Tout au long des années, ses administrateurs et ses membres se sont mobilisés sur la scène publique autour de dossiers controversés. À partir de 1974, c'est par la voix de ses comités que l'IHAF a pris position, assurant souvent un leadership incontesté. En cinquante ans, les interventions publiques ont porté surtout sur trois dossiers: la politique des archives, l'enseignement de l'histoire et les pratiques historiennes.

5. La présence dans la profession: les archives

La politique des archives est fondamentale dans l'activité historique et l'IHAF a démontré systématiquement sa vigilance sur tous les aspects de cette politique: acquisition, conservation, élagage, numérisation, accès,

services. On pourrait résumer l'action de l'INSTITUT dans ce dossier par la défense du «Droit à la mémoire». À l'époque de Groulx, on s'inquiétait surtout de la nomination des conservateurs, à Ottawa ou à Québec: nomination d'un spécialiste de la Nouvelle-France à Ottawa en 1949 (38); nomination d'un archiviste professionnel à Québec en 1971 (39); appui à la politique de régionalisation des Archives nationales du Québec et au principe «que les archives politiques et privées de toute nature demeurent sous la responsabilité des Archives nationales» (40). En 1974, un comité se penche pour la première fois sur le projet de révision du *Code civil* visant à rendre inaccessibles aux chercheurs pour cent ans les registres d'État civil et incite le Conseil à s'opposer à ce projet (41). Trois ans plus tard, le président écrit au ministre de la Justice pour lui demander de retirer la directive à l'effet d'interdire la consultation des registres d'état civil après 1875, «décision qui compromet la recherche en histoire sociale (42)».

Mais avec le début des années 1980, c'est tout le système des archives qui est remis en cause, de la gestion à la consultation. Il serait trop long de rapporter en détail toutes les interventions de l'IHAF. On évoque le «syndrome de Durham en énumérant la liste de problèmes qui se posent aux Archives nationales du Québec: Loi sur l'accès à l'information(Loi c-43), amélioration des heures de consultation, participation des historiens à la politique d'acquisition des documents publics qui relève «d'un comité du Conseil du Trésor (...) qui retourne au néant 95% de la documentation soumise à son verdict (43)». En 1984, l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE fait parvenir un mémoire au conservateur adjoint des Archives nationales à Montréal, Jacques Ducharme, mémoire assorti de 21 recommandations pour améliorer les services offerts aux chercheurs à cet important centre d'archives (44). Cette vigoureuse intervention a permis à deux membres de l'IHAF de siéger sur le comité des usagers des ANQ-Montréal. En 1985, le comité des archives, décidément infatigable, fait parvenir au conservateur des Archives nationales du Québec, monsieur Robert Garon, ses doléances concernant les difficultés d'application du système SAPHIR (système, archives, publication, histoire, inventaire, recherche). Ses doléances mais aussi des éléments de solution: pas moins de 18 recommandations spécifiques accompagnent le rapport (45).

À partir de 1987, c'est la nouvelle loi sur les archives canadiennes (qui datait de 1912!) et le dossier des archives judiciaires du Québec (qui font 40 kilomètres linéaires!) qui mobilise la vigilance des membres qui acceptent de siéger sur les groupes de travail (46). En 1988, on fait parvenir un mémoire à la ministre des Affaires culturelles du Québec sur les projets de politique

et du règlement de ce ministère concernant les archives privées: on exige des garanties de stabilité et de permanence par l'injection de crédits suffisants pour la conservation des archives privées (47). En quelques années, les membres de l'IHAF ont su démontrer leur compétence, ce qui vaut aux membres de l'IHAF de siéger sur de multiples sous-comités afin de jouer les chiens de garde (48). L'arrivée de l'informatique vient bouleverser même la conservation des vieux manuscrits: la politique de numérisation des archives, qui se pose à partir de 1995, suscite la formation d'un nouveau sous-comité (49).

Mais c'est tout l'avenir de la recherche qui est remis en question par de nouvelles législations sur les lois qui protègent la vie privée et le droit d'auteur. La vie privée des personnages historiques, connus ou inconnus, deviendra-t-elle inaccessible? Les photocopies seront-elles interdites dans les centres d'archives sous prétexte de protéger les droits d'auteur? Par ailleurs, venu des organismes subventionnaires un nouveau code d'éthique sur la recherche «avec des sujets humains», code qui tente d'imposer le modèle des sciences fondamentales aux sciences humaines pose des questions inédites aux historiennes et historiens. Sur ce dernier dossier, l'IHAF exerce un leadership pancanadien par la présentation de son mémoire *Réactions de l'Institut d'histoire de l'Amérique française au rapport préliminaire intitulé «Guide d'éthique à la recherche avec des sujets humains»* (50). En effet, Joanne Burgess, auteure du mémoire, est invitée à siéger sur le comité inter-conseils chargé de formuler un *Guide d'éthique* qui tienne compte des exigences de la critique historique.

Au bout du compte, c'est bien d'une lutte pour le droit à la mémoire qu'il s'agit, lutte qui s'annonce fertile en nouveaux rebondissements à l'orée du vingt-et-unième siècle.

6. La présence dans l'éducation: l'enseignement de l'histoire

La seconde grande bataille de l'IHAF, c'est bien sûr l'enseignement de l'histoire. En 1950, plusieurs membres participent à la grande enquête pancanadienne sur le «manuel unique en histoire du Canada», dont les travaux sont publiés dans *L'Action nationale* (51). L'émergence de ce qu'on a appelé le néo-nationalisme, suscite d'interminables discussions autour du «brunetisme», et Lionel Groulx se voit donc confronté, au sein même de l'INSTITUT, par les nouvelles interprétations de l'histoire (52). Après 1960, Lionel Groulx intervient dans les discussions autour des héros

nationaux (53), tombés de leur piédestal dans l'effervescence de la modernité, pendant que ses jeunes collègues participent à la critique de l'enseignement traditionnel de l'histoire du Canada. Les discours de Groulx, contre «les jeunes pédants qui se moquent du passé, lui tournent le dos comme à un mauvais cauchemar», sont publiés dans *Le Devoir* (54). Mais de son côté, Guy Frégault laisse entendre que la culture des «mythes» relève plutôt de l'entomologie!

Le 26 octobre 1974, l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE tient une séance conjointe avec LA SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE DU QUÉBEC, à l'Université Laval, pour réclamer l'enseignement obligatoire de l'histoire nationale (55). En 1986, une subvention spéciale permet de financer une enquête sur l'état de l'enseignement de l'histoire nationale au niveau secondaire, pour faire le point sur cet important dossier et dans l'espoir de recruter de nouveaux abonnés parmi les enseignants du secondaire (56). Au printemps de 1990, l'IHAF fait parvenir au ministre de l'Éducation des *Remarques à propos du «Programme révisé de sciences humaines au collégial»* afin d'assurer la présence de l'enseignement de l'histoire nationale dans cette réforme (57). L'année suivante, c'est la réforme des programmes de formation des maîtres qui mobilise l'IHAF et suscite la préparation d'un mémoire pour assurer la formation disciplinaire en histoire pour les futurs enseignants, désormais tenus de préparer des compétences dans deux champs disciplinaires (58). L'IHAF revient à la charge en 1995, à l'occasion des États généraux sur l'éducation afin d'inciter le Ministère de l'Éducation à modifier les nouveaux programmes de formation des maîtres qui ont axé ces nouveaux programmes presque uniquement sur la formation psychopédagogique aux dépens de la formation disciplinaire (59). Enfin, les États Généraux sur l'éducation ayant posé le problème central de l'enseignement de l'histoire, le Ministre de l'Éducation met sur pied un «Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire», devant lequel l'IHAF présente un important mémoire: *L'enseignement de l'histoire. Un projet global de formation intégrale* (60). Sur cette question, on note l'émergence d'une «Coalition sur l'enseignement de l'histoire», à laquelle l'IHAF accepte d'adhérer avec prudence (61), compte tenu du climat de controverse qui entoure la publication du rapport du Groupe de travail: *Se souvenir et devenir*. Plusieurs membres de l'IHAF participent, en août 1997, au «Forum sur l'enseignement de l'histoire», mais l'IHAF n'intervient pas officiellement.

7. La présence dans l'activité historique

L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE s'est donc trouvé aux premières lignes à l'amont (les archives) et à l'aval (l'enseignement de l'histoire) de la recherche historique. Mais qu'en est-il de la pratique historique elle-même qui prend des formes de plus en plus diversifiées depuis un quart de siècle? Il semble bien que l'IHAF ait commencé à réagir plus tardivement aux nombreuses manifestations nouvelles de l'activité historique.

En 1980, René Durocher explique dans la chronique «Vie de l'Institut»: «Nous ne disposons d'aucun moyen coercitif sur les historiens ou sur ceux qui pratiquent l'histoire sous une forme ou sous une autre, et nous n'en recherchons aucun (62)». Le titre d'historien/historienne n'est pas une appellation contrôlée. Ils sont donc légion, les communicateurs, les cinéastes, les journalistes, les romancières, les syndicalistes, les «morning man», les bédéistes, les notaires de province, à publier des «œuvres d'histoire». Les membres de l'IHAF doivent-ils s'en émouvoir? Mais une autre question se pose, celle de la diversification de l'activité historique, à mesure que se développent de nouveaux champs scientifiques ou culturels, les spécialistes venus d'autres disciplines: anthropologues, archivistes, muséologues, historiens de l'art, gestionnaires du patrimoine, l'ensemble formant un groupe de professionnels qui ne sauraient être refoulés à la marge de l'activité historique comme naguère les membres des sociétés d'histoire. Et cela d'autant plus que ces spécialistes reçoivent de généreuses subventions qui risquent de diminuer d'autant l'assiette de crédits destinés à la recherche historique. Cette question politique n'a jamais été discutée.

En 1981, l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE fait parvenir au président du comité du Cabinet fédéral sur le développement social, Jean Chrétien, une «prise de position sur la question du financement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada» (63). C'est alors qu'on forme à l'IHAF un comité de la recherche et des affaires professionnelles dont la première initiative consiste à mener une enquête sur les forces diverses dont dépendent le développement et le rayonnement de l'histoire du fait français en Amérique. Cette enquête comporte quatre volets: 1. la production des historiens (histoire du Québec et du Canada) dans les universités du Québec de 1979 à 1981; 2. les subventions et commandites attribuées aux chercheurs des universités du Québec; 3. la production du *Dictionnaire biographique du Canada*; 4. l'action directe des appareils gouvernementaux dans la recherche historique. La conclusion de l'enquête révèle «que le réseau universitaire québécois dispose, dans le champ de

l'histoire du Québec, de ressources peu nombreuses (64). Suit stratégiquement une enquête sur la place de la recherche dans la tâche des professeurs d'université. À la surprise des responsables de l'enquête, «il n'y a pas de sensibilisation collective aux insatisfactions individuelles manifestées dans des conversations privées. Qui ne dit mot consent? La promotion de la recherche en histoire du Canada/Québec ne passerait donc pas prioritairement par des modifications à la tâche des professeurs (65)». En 1988, au congrès de Trois-Rivières, une table ronde réunit quelques spécialistes autour de la question de la recherche dans les musées. Un participant conclut

«que la discussion a servi d'exutoire au mécontentement des chercheurs et des historiens qui ignorent trop souvent ce qui se passe dans les musées; qu'elle a permis une plus grande sensibilisation au tournant que prennent de plus en plus les grandes institutions muséales, tournant qui oublie le rôle crucial de la recherche dans l'acquisition des connaissances. (...) Une proposition vis[e] à faire de l'IHAF le chien de garde du sort de la recherche dans les musées. Reste à savoir comment l'INSTITUT assumera cette responsabilité (66)».

Fidèles au poste, les responsables de l'IHAF organisent, en 1991, une vaste enquête sur la pratique historienne hors de l'Université, dont les résultats publiés l'année suivante, révèlent l'existence d'un «marché de l'histoire» où les intervenants ne sont pas toujours professionnellement préparés (67). Ils font également parvenir à la Commission de la culture du Gouvernement du Québec, la même année, un mémoire portant sur *La place de l'histoire dans une politique de la culture et des arts*, recommandant «une vision de la culture plus large et moins associée au discours de la consommation» et formulent huit recommandations (68).

Dans ce nouveau créneau, il est malaisé de distinguer des lignes directrices, tant il est vrai que l'histoire ne réfère plus à un concept univoque qui rassemblerait l'ensemble des pratiques historiennes. Au bout du compte, on ne peut qu'être impressionné par la cohérence et l'intensité des interventions qui ont scandé les cinq décennies qui viennent de s'écouler.

Mais toutes ces interventions, indéniablement importantes, sur les archives, sur l'enseignement de l'histoire et sur les pratiques historiennes, ont eu peu d'échos dans les médias. Certes, tant que Goulx est vivant, l'IHAF fait souvent la manchette. Mais après sa disparition, c'est l'IHAF également qui disparaît de la scène publique. Une brève recherche dans les *Index de*

l'actualité, à partir du *Devoir*, révèle que de 1966 à 1996, on trouve 17 articles qui réfèrent à l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE (69). Ce constat permet certes de diagnostiquer une certaine difficulté à rendre publiques ses actions et ses réalisations, ce qui n'est pas anodin dans notre société hyper-médiatisée. Mais il est temps de conclure ce trop long exposé.

7. La recherche du sens

Le survol qu'on vient de faire de l'évolution de l'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE illustre que les membres ont déployé une énergie considérable pour assurer la place de l'histoire dans la nouvelle conjoncture socioculturelle. L'intention originale du fondateur s'est modifiée au cours des décennies, et l'INSTITUT a su prendre le virage de la modernité avec lucidité et élégance. D'une part, l'IHAF s'est logé très fermement dans le créneau de la recherche universitaire et s'est délesté, en cours de route, de ses liens avec les sociétés d'histoire et les amateurs d'histoire (70). Par ailleurs, ses responsables ont concentré leurs interventions au niveau des conditions matérielles de la recherche historique: subventions, lois, archives. Leur seul combat plus large concerne l'enseignement de l'histoire. Ils ont négligé de manière habituelle les productions historiennes parallèles qui ont pullulé, surtout à partir de 1980. Ils ont fait face solidement à l'augmentation considérable de la production scientifique. D'abord en maintenant leur revue, sa diffusion (71) et sa réputation, en dépit de la concurrence de nouvelles revues tant générales que spécialisés (72). Ensuite en optant très clairement pour le pluralisme, la discussion et l'interdisciplinarité. Ni chapelle, ni école, l'IHAF maintient le cap sur l'exploration des multiples chantiers de la recherche historique.

Or, la recherche historique s'est diversifiée en un éventail infini d'objets d'étude. En 1987, François Dosse, dans une critique mordante de «l'école des Annales», soutenait que l'histoire avait abandonné son ambition globalisante pour une histoire en miettes (73). Là n'est pas mon propos. Je voudrais simplement souligner que la *Revue d'histoire de l'Amérique française* est l'illustration de l'éclatement de la recherche historique. Je propose même l'hypothèse que les numéros de la revue, avec la diversité de leurs articles, contribuent à nourrir cette impression que l'histoire est devenue un agglomérat d'informations parcellaires, pointues, sans ligne directrice et sans signification. Il faut être spécialiste pour décoder les informations. Or, cette impression est nourrie également par toutes les productions de l'histoire parallèle, qui présentent pêle-mêle, les artefacts de la civilisation matérielle, les anecdotes, les tranches de vie, les reconstitutions variées du grand et du petit

écran. Les deux messages se confortent mutuellement, et on demeure singulièrement en panne de synthèse et de sens, dans le discours scientifique comme dans le discours populaire. Entre l'histoire/ divertissement et la recherche historique, la fonction sociale de l'histoire a du mal à se situer. Car l'une et l'autre réfèrent à des conceptions bien différentes de l'histoire.

On retrouve ici un second paradoxe. Les historiens et les historiennes sont certains de proposer une conception de l'histoire dégagée des anciennes contraintes de l'idéologie (74). Mais c'est une conception qui n'est guère partagée par l'ensemble de la collectivité, surtout à l'ère de la rectitude politique. Il n'empêche. Dans les débats actuels autour de l'enseignement de l'histoire, de la construction de la mémoire collective, de la culture québécoise (75) ou des stratégies identitaires, on chercherait en vain une définition univoque de l'histoire. De plus, les autres spécialistes des sciences sociales sont maintenant nombreux à oeuvrer dans le «territoire de l'historien». On aimerait parfois que l'IHAF assume plus fermement l'indispensable information pédagogique et publique sur la fonction sociale de l'histoire. Mais, dans le climat de post-modernité de cette fin de siècle, c'est plutôt le scepticisme qui est à l'ordre du jour.

«Nos sociétés, affirme Jacques Revel, sont devenues plus opaques à elles mêmes, incertaines de leurs présent, de leur avenir, et du coup, même de leur passé. Dans le même temps, les grands paradigmes unificateurs qui avaient servi d'architecture englobante au développement des sciences sociales se sont affaîssés, et avec eux le modèle fonctionnaliste qu'ils avaient, en gros, en commun. L'histoire globale, (ou l'histoire totale), dont le projet avait orienté les efforts de trois générations d'historiens s'est ainsi trouvé provisoirement au moins, mis entre parenthèse (76)».

Ce désenchantement peut-il s'appliquer au contexte québécois?

Je serais portée à répondre par l'affirmative tant le déficit de synthèse et de sens me semble flagrant dans la conjoncture présente. Et je trouve symptomatique que le dernier débat qui figure dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* soit justement un débat sur l'ouvrage *Quelques arpents d'Amérique* de Gérard Bouchard (77). Ce débat va passionner les membres de l'IHAF mais demeurer à l'écart des discussions collectives. C'est un débat qui maintient encore plus vivace, ce fossé si souvent diagnostiqué par Gérard Bouchard lui-même, entre la culture savante et la culture populaire (78). C'est aussi un débat qui renverse complètement le concept d'«Amérique

française». Car ce n'est plus le regard sur l'Amérique française qui rassemble les membres de l'INSTITUT D'AMÉRIQUE FRANÇAISE, mais la présence des traits américains dans la collectivité québécoise.

L'Institut d'histoire de l'Amérique française s'est-il situé au centre ou à la marge des transformations qui viennent de se produire? Je serais portée à dire qu'en se cantonnant fermement dans le créneau de la recherche savante, dont la nécessité n'est pas ici remise en cause, et en se concentrant sur les questions touchant surtout la recherche historique, l'IHAF a choisi d'oeuvrer à la périphérie des débats sociaux qui traversent en ce moment notre collectivité. L'IHAF a-t-il contribué à modifier la fonction de l'histoire dans la société? Sans doute, mais il l'a fait avant tout en secondant et en outillant la recherche universitaire. Or, on peut penser que «la mémoire historique des jeunes [et sans doute d'une bonne partie de la population] s'abreuve à bien d'autres sources dont l'effet combiné ne renforce nullement, voire contredit les connaissances véhiculées par les manuels (79)». L'IHAF a abandonné à d'autres la gestion des fonctions sociales de l'histoire, dont on aimerait parfois se passer, mais qui se produisent malgré tout tant l'histoire est un besoin profond de l'humanité.

P.S. Cet article a été écrit alors que j'étais présidente de l'IHAF, mais il n'engage que mes idées personnelles. J'aurais souhaité qu'il soit publié dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, mais le comité de rédaction l'a refusé. J'ai malgré tout accepté qu'il soit publié dans le Bulletin d'histoire politique afin de permettre aux personnes qui assistaient à l'atelier «Histoire et Société» du dernier congrès de l'IHAF, le 25 octobre 1997, de prendre connaissance de l'ensemble du diagnostic que j'avais préparé et que le format de la séance ne m'a pas permis de livrer.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'histoire-connaissance bien sûr, et non pas la réalité historique.

2. Je cite ici les ouvrages que j'ai consultés: S. Gagnon, *Le Québec et ses historiens. De 1840 à 1920*, Québec, PUL, 1978. P. Savard, les chapitres consacrés à «L'Histoire», dans *L'Histoire de la littérature française du Québec*, publiée chez Beauchemin, sous la direction de Pierre de Grandpré: Tome 1: p. 294-311; Tome 2: p. 134-148, et p. 306-316; Tome 4: p. 235-252. J. Rouillard, *Bibliographie commentée de l'histoire du Québec*, Montréal, Méridien, 1993. J. Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin*, Guy Frégault et Michel Brunet, Sillery, Septentrion, 1993.

3. Voir entre autres, le numéro spécial du *Bulletin de la SPHQ*, octobre 1987, des articles de Louise Charpentier, (les programmes), Gilles Berger (les examens), Christian Laville (les manuels) et Micheline Dumont (la formation des maîtres).

Voir également M. Johnson, «Notre expérience», dans *L'histoire apprivoisée*, Montréal, Boréal-Express, 1979, p. 15-28 et Louise Charpentier, «Histoire nationale et nationalisme», dans *Bulletin de la SPHQ*, vol.XVI, no 4, octobre 1978, p. 21-32.

4. J. Létourneau, «L'imaginaire historique des jeunes Québécois», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, 4, printemps 1988, p. 553-572; «La production historique courante portant sur le Québec et ses rapports avec la construction des figures identitaires d'une communauté communicationnelle», *Recherches Sociographiques*, XXXVI, 1, janv/avri.1995, p. 9-46.

5. L. Noppen, «Le patrimoine: du nationalisme à la banalisation», dans J.P. Baillargeon(Dir.), *Les pratiques culturelles des québécois. Une autre image de nous-mêmes*, Québec, IQRC, 1986, p. 101-107.

6. Louise Simard, dans sa thèse de doctorat, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois. Ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*, (Université de Sherbrooke, 1996) dénombre 175 romans historiques au Québec de 1850 à 1994, dont 75, soit plus de 40%, ont été publiés depuis 1980. De tous ces romans, 2 se déroulent au 16e siècle, 26 au 17e siècle, 28 au 18e siècle et 36 au 19e siècle.

7. P. Pagé, *Répertoire des oeuvres de la littérature radiophonique québécoise, 1930-1970*, Montréal, Fides, 1975.

8. J.P. Desaulniers, *De la Famille Plouffe à la Petite Vie*, Québec Musée de la civilisation et Fides, 1996, p.18. J.Y Croteau, dans son *Répertoire des séries, feuilletons et télé-romans québécois, de 1952 à 1992*, (Québec, Éditeur Officiel, 1993) identifie 52 séries «historiques», ce qui exclut celles des quatre dernières années.

9. M. Dumont, «L'enseignement de l'histoire», dans *L'action nationale*, vol.79, no 4, avril 1989, p. 375-394 et «Pour sortir de l'ambiguïté», dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, no 1, sept, 1996, p. 17-31.

10. L. Groulx, «Pages Liminaires», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, no 1, p. 5.

11. L. Dantin, *Poètes de l'Amérique française. Études critiques*, Montréal, Éditions du Mercure, 1928, 250 p. Ouvrage réédité sous le même titre en 1936 chez Albert Lévesque.

12. Cette revue est dirigée par Roger Roland et Pierre Baillargeon. A son dernier numéro, elle est dirigée par Andrée Maillet.

13. L. Groulx, «Vie de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, no 1, juin 1947, p. 153.

14. Entrevue de Lionel Groulx dans *Le Devoir*, 26 octobre 1946, p.2.

15. Comme revue disciplinaire, on peut compter *La Revue Trimestrielle*, publiée par l'École polytechnique de 1915 à 1940, et la *Revue canadienne de biologie*, publiée à partir de 1942.

16. Antoine Roy, archiviste de la province de Québec; Léo-Paul Desrosiers, écrivain; Gordon O. Rothney, professeur au Sir George Williams's College; Gérard Filteau, inspecteur d'écoles et historien amateur; Antoine Bernard, c.s.v, historien de l'Acadie;

Léon Pouliot, s.j., professeur d'histoire ecclésiastique au Scolasatitacat des Jésuites de Montréal; Thomas-Marie Charland, o.p. professeur d'histoire à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal; Conrad Morin, o.f.m., archiviste de sa congrégation.

17. L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal Fides, 1974, Tome 4, p. 307. On peut penser que ce successeur non identifié était Rosario Bilodeau qui assistait le directeur à la revue depuis 1964. Juliette Rémillard confirme cette hypothèse.

18. M. Martel et P. Martel, *La compagnie au Québec. Les aspects juridiques*, Wilson & Lafleur, Martel Ltée, 1987, p. 2/5 à 2/7.

19. «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, no 1, juin 1970, p.164. La démarche avait été initiée à l'assemblée générale de mai 1969 et l'avis public publié dans les journaux en février 1970.

20. Martel et Martel, p. 2/7.

21. Les procès-verbaux de l'IHAF ne sont disponibles, dans les archives, qu'à partir de 1972.

22. Cette décision avait suivi la publication d'un article-fleuve d'André Vachon: «La restauration de la Tour de Babel ou «La vie à Québec au milieu du XVII^e siècle»», dans le numéro de septembre 1970, (vol. 24, no 2, p. 167-250), critiquant un bref article publié précédemment dans la revue. Je n'ai pas consulté les archives du Comité de rédaction de la revue, estimant que cette question débordait la perspective développée dans cet article.

23. Les procès-verbaux attestent de cette pratique de 1972 à 1985.

24. Pour être complet, ce récit devrait comprendre la création de la Fondation Lionel Groulx en 1956, celle du centre de recherches Lionel Groulx en 1976, et le rappel des démarches entreprises par l'IHAF pour financer ses activités. Cette section a été omise de la présente publication.

25. L. Groulx, «Vie de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1 no 1, juin 1947, p. 155.

26. L. Groulx, «Vie de l'Institut», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, no 2, sept. 1954, p.308.

27. Entrevue avec George-Henri Dagneau, de la Fédération des Sociétés d'histoire. La Fédération n'a pas écrit sa propre histoire.

28. P.A. Linteau, «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 24, no 4, mars 1971, p. 636.

29. R. Durocher, «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, no 2, sept, 1978, p. 309.

30. Dépliant de la Fédération des Sociétés d'histoire: 124 sociétés proviennent du Québec, quinze du Canada et six des Etats-Unis. Il va de soi que le dynamisme de ces 144 sociétés est fort variable! Le principal service offert est une assurance collective pour protéger leurs acquisitions.

31. Rapport d'évaluation reçu au printemps 1997.
32. F. Harvey et P.-A. Linteau, «L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*: Aperçus quantitatifs», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no2, sept. 1972, p. 183.
33. J.-P. Coupal, «Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1972-1981», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 4, p. 566.
34. F. Bordeleau, «A quoi servent les revues?», dossier publié dans *Lettres Québécoises*, no 72, hiver 1993, p. 9-13.
35. L'état actuel de la documentation ne permet pas de les examiner en profondeur. Cela exigerait une recherche qui dépasse les cadres de cet article.
36. «Travailleurs et mouvements sociaux» en septembre 1983; «Histoire de la famille», à l'automne 1985; «Population et Histoire» à l'hiver 1985; «Montréal 1642-1992», à l'été 1992.
37. M. Trudel «Les dix ans de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 10, no 1, juin 1956. p. 11.
38. L. Groulx, «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3 no 1, juin 1949, p. 152-153.
39. P.-A. Linteau, «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, no 1, juin 1971, p. 147.
40. «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, no 4, mars 1973, p. 622.
41. «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27 no 4, mars 1974, p. 629-630.
42. «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, no 2, sept. 1977, p. 308.
43. *Bulletin de l'Institut d'histoire de l'Amérique française*, no 1, oct. 1981, p. 1-2.
44. *Bulletin*, no 5, juin 1984, p. 1-3.
45. *Bulletin*, no 7, mars 1985, p. 1-5.
46. M. Lalancette, «Les archives judiciaires du Québec», dans *Bulletin*, no 9, printemps 1986, p.3.
47. *Bulletin*, no 13, printemps 1988, p. 2-3.
48. Tous les *Bulletins* rapportent, par la suite, les multiples actions de l'IHAF dans ce dossier.
49. «Archives en péril», dans *Bulletin*, no 27, printemps 1995, p.1-2.
50. *Bulletin*, no 31, Printemps 1997, p. 2-3.
51. «Pour ou contre le manuel unique?», numéro spécial de *L'Action nationale*, vol. XXXV, no 5, mai 1950, p. 337-420.

52. J. Genest, *Qu'est-ce que le brunetisme?*, Montréal, [s.e.], 1961, 12 p. Voir aussi Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet*, Sillery, Septentrion, 1993, p. 461-463.
53. L. Groulx, *Dollard est-il un mythe?* Montréal, Fides, 1960.
54. L. Groulx, «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. XV. no 1, juin 1961, p. 156-157.
55. M. Johnson, *L'histoire apprivoisée*, p. 24 et note 17.
56. C. Dorion, *L'enseignement de l'histoire nationale en 4e secondaire*. 1986. Archives de l'IHAF.
57. J. Roy, «L'enseignement de l'histoire au collégial», dans *Bulletin*, no 17, printemps 1990, p.1.
58. *Bulletin*, no 23, printemps 1993. p.1-2; J. Burgess, «Former des maîtres pour faire avancer l'école», no 24, printemps 1994, p.1-2.
59. *La formation des maîtres et l'avenir de l'éducation du Québec*, octobre 1995. Archives de l'Institut.
60. *L'enseignement de l'histoire. Un projet global de formation intégrale*, *Bulletin*, no 29, printemps 96, p. 2-4.
61. Archives de l'IHAF, procès verbal du C.A. de mai 1996.
62. R. Durocher, «Chronique de l'Institut», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 3, déc. 1980, p. 497.
63. *Bulletin*, no 2, avril 1982, p. 2-3.
64. *Bulletin*, no 3. octobre 1982, p. 1-3.
65. F. Roy, «La place de la recherche dans la tâche des professeurs d'université», dans *Bulletin*, no 8, oct. 1995, p. 6.
66. J.-P. Hardy, «La recherche et les musées», dans *Bulletin*, no 15, printemps 1989, p. 1.
67. R. Samson, «Une enquête sur la pratique historiennes hors de l'université», dans *Bulletin*, no 19, printemps 1991, p.1-2. Les résultats sont publiés dans le *Bulletin*, no 21, printemps 1992, p. 1-10. Roch Samson a rédigé le rapport.
68. *Bulletin*, no 20, automne 1991, p. 1-6.
69. Cet outil de recherche commence en 1966. Les événements qui ont suscité un article sont les suivants: l'élection de Frégault à la présidence (1968); le premier colloque «nouveau style» de 1970; le colloque de 1973, formé de débats sur des articles de la revue; une prise de position face à l'Institut Généalogique Gouin(1974); la séance conjointe avec la Société des Professeurs d'histoire du Québec, (SPHQ) pour réclamer l'enseignement obligatoire de l'histoire nationale à l'école secondaire (1974); l'inventaire des besoins des historiens, selon Yvan Lamonde(1976); le centenaire de la naissance de Groulx (1978); une déclaration du Ministre des Affaires Culturelles, Denis Vaugeois, un ex-vice-président de l'IHAF, qui reproche aux historiens leur «absence de grands projets» (1978); le 14 octobre 1980, année faste, Rodolphe Morissette publie pas moins

de quatre articles sur le congrès de Québec; en 1992, trois articles soulignent le «congédiement» du directeur de la revue; en décembre 1996, article pour rappeler le cinquantième anniversaire de la fondation de l'IHAF.

70. Par contre, il a été délesté du Centre de recherches Lionel Groulx qu'il avait contribué à mettre sur pieds.

71. Le tirage de la revue se situe autour de 1000 exemplaires. Il a légèrement fléchi depuis la mort de Lionel Groulx. Une étude de la diffusion du tirage de la revue dépassait les limites de cet article.

72. J.P. Baillargeon, «Les revues savantes et culturelles du Québec au début de la décennie 90», dans *Communication*, vol. 14, no 1, printemps 1993, p. 185-196.

73. F. Dosse, *L'Histoire en miettes*, Paris, La Découverte, 1987.

74. J. Létourneau, « La production historique ... » p. 33.

75. Dans ce chantier infini, je voudrais souligner deux publications récentes: G. Bouchard et S. Courville, *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, PUL, 1993; P. Lanthier et G. Rousseau, *La culture inventée. Les stratégies culturelles aux 19e et 20e siècles*, IQRC, 1992.

76. J. Revel, «Histoire et sciences sociales: une confrontation instable». dans *Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire*. série «Mutations» de *Autrement*, Paris, 1995, p. 69.

77. C. Dessureault et T. Wien «A propos de *Quelques arpents d'Amérique*» de Gérard Bouchard», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, no 3, Hiver 1997, p. 401-436.

78. G. Bouchard, «Pour une récupération et une ouverture de la culture québécoise», dans *Bulletin de la SPHQ*, vol 25, no 5, 1987, p. 13-15; «Une ambiguïté québécoise: les bonnes élites et le méchant peuple», dans *Présentations* de l'Académie 1 de la Société Royale du Canada, 1986, p. 29-45; les articles des ouvrages cités à la note 88.

79. J.Létourneau, «“Nous autres les Québécois”. La voix des manuels d'histoire», dans *Internationale Schulbuchforschung/ International Textbook Research*, vol 18, no 3, 1996, p. 269-287. Dans l'article cité à la note 4, Jocelyn Létourneau affirme: «Il n'y a pas actuellement d'adéquation entre la dernière version savante du grand récit collectif québécois et la mémoire que gardent de leur histoire des membres tout à fait ordinaires de la communauté communicationnelle des Franco-Québécois, en l'occurrence des jeunes gens ayant une connaissance assez faible de l'histoire du Québec et dont la mémoire s'abreuve à plusieurs sources, des discussions en famille et des téléseries jusqu'aux visites de musée et aux lectures personnelles en passant par le visionnement de dossiers télévisés ou de longs métrages». (p.30). Un tel constat mérite réflexion.